

<b>Corps :</b>  <b>Discipline :</b>  <b>Profil :</b>	Agrégré / Certifié  H0422 : Anglais  Enseignant en anglais - Anglais courant et anglais technique dans les domaines de la thermique et de l'énergie
<b>PROFIL ENSEIGNEMENT</b>   <b>Composante :</b>  <b>Référence composante :</b>	Le candidat prendra en charge les enseignements d'anglais au département Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétiques prévus au programme national du BUT MT2E. Il aura la responsabilité des enseignements consacrés à la maîtrise écrite et orale de la langue anglaise, d'une part pour communiquer de façon générale et dans le cadre d'une relation interpersonnelle, et d'autre part pour communiquer sur le plan professionnel scientifique et technique (rédaction de CV, de lettre de motivation, etc...).  IUT de Ville d'Avray

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<b>ENSEIGNEMENT</b>   <b>Profil :</b>          <b>Département d'enseignement :</b>  <b>Lieu(x) d'exercice :</b>	Le candidat devra être capable de s'adapter à un public hétérogène et de faire progresser chaque étudiant dans ses compétences, à l'aide d'outils et techniques pédagogiques diversifiés. Le candidat devra s'intégrer, s'impliquer dans les diverses tâches administratives du département et collaborer fortement avec l'équipe pédagogique du département afin d'adapter ses enseignements à la filière énergétique. Une expérience de l'enseignement de l'anglais dans un département d'IUT et particulièrement en MT2E ou GTE sera très appréciée.   Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétiques [MT2E]  IUT de Ville d'Avray
--	--

<p><b>Equipe pédagogique :</b></p> <p><b>Nom du directeur de département :</b></p> <p><b>Tél. du directeur de département :</b></p> <p><b>Email du directeur de département :</b></p> <p><b>URL du département :</b></p>	<p>Vincent PINA</p> <p>01 40 97 58 01 / 01 40 97 58 02</p> <p><a href="mailto:direction-mt2e@liste.parisnanterre.fr">direction-mt2e@liste.parisnanterre.fr</a>  <a href="mailto:vincent.pina@parisnanterre.fr">vincent.pina@parisnanterre.fr</a></p> <p><a href="https://cva-gte.parisnanterre.fr">https://cva-gte.parisnanterre.fr</a></p>
<p><b>DESCRIPTION DES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :</b></p>	<p>La charge principale est à effectuer au département MT2E (formation initiale et par apprentissage) mais l'enseignant pourra aussi intervenir dans les enseignements d'autres formations proposées sur le Pôle Scientifique et Technologique de Ville d'Avray.</p>
<p><b>MOYENS</b></p> <p><b>Moyens matériels :</b></p> <p><b>Moyens humains :</b></p> <p><b>Moyens financiers :</b></p> <p><b>Autres moyens :</b></p>	<p>Laboratoires de langue  Plateforme technologique du département MT2E</p>
<p><b>AUTRES INFORMATIONS</b></p> <p><b>Compétences particulières requises :</b></p> <p><b>Evolution du poste :</b></p>	

# Modalités de transmission des dossiers de candidature

Informations disponibles sur le site de l'Université Paris Nanterre à l'adresse suivante :

<https://www.parisnanterre.fr/recrutement-nous-rejoindre/campagne-daffectation>

Publication du poste sur GALAXIE : **du lundi 15 septembre 2025 à 10 heures au vendredi 10 octobre 2025 à 16 heures** via l'adresse suivante :

[https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand\\_recrutement\\_PRAG\\_PRCE.htm](https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm)

**Le dossier de candidature à un emploi de type second degré dans l'enseignement supérieur est dématérialisé. Pour que la candidature soit déclarée recevable, les candidats doivent déposer leur candidature directement dans GALAXIE/module VEGA accompagnée des pièces obligatoires.**

## Liste des pièces obligatoires pour tous les candidats

- \* Copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- \* Curriculum vitae détaillé ;
- \* Lettre de motivation adressée à Monsieur le Président de l'Université Paris Nanterre ;
- \* Copie du dernier arrêté de promotion ou de classement ( **pas de copie écran i-prof**) ;
- \* Copie du dernier arrêté d'affectation ( **pas de copie écran i-prof**) ;

*Si le candidat n'est pas en position d'activité, copie de l'arrêté indiquant sa position administrative (détachement, disponibilité, congé sans traitement, etc.) ;*

*Justificatif RQTH (le cas échéant).*



Ces emplois sont également ouverts aux **professeurs des écoles, aux fonctionnaires de catégorie A (non enseignants) quel que soit leur ministère d'appartenance et aux personnels enseignants appartenant à d'autres ministères** que celui de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports ou de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, **sous réserve de l'obtention d'un détachement dans l'un des corps des personnels enseignants du second degré public, d'éducation ou de psychologue de l'éducation nationale.**

Afin de pouvoir participer à l'une ou l'autre des campagnes, les fonctionnaires de catégorie A pour lesquels un détachement dans un corps des personnels enseignants du 2<sup>d</sup> degré public, d'éducation ou de psychologues de l'éducation nationale est nécessaire, devront formuler cette demande **dans les conditions et le calendrier prévu par la note de service annuelle DGRH B2-3 qui paraîtra au BOENJS au plus tard début décembre 2025.**

**La demande de détachement doit être adressée au rectorat ainsi qu'à l'établissement d'enseignement supérieur. L'affectation dans l'enseignement supérieur ne sera prononcée que si le détachement a été préalablement accepté.**



**Pour les maîtres contractuels ou agréés de l'enseignement privé relevant du MEN**, lauréats d'un concours externe de recrutement de l'enseignement public (AGREGATION, CAPES, etc.) qui avaient opté pour leur maintien dans l'enseignement privé la **Copie de la demande d'intégration dans l'enseignement public doit être adressée au bureau DGRH B2-3 du Ministère.**

**Ne peuvent être candidats : les personnels relevant des corps enseignants de l'enseignement supérieur (professeurs des universités, maîtres de conférences, etc.).**



**Aucun document ne pourra être déposé ou pris en compte à partir du vendredi 10 octobre 2025 à 16H**